

## • COMITÉ DES FÊTES

Le dimanche 23 juin 2019 au centre de la fête à partir de 19 heures, aura lieu un marché nocturne. Les commerçants et artisans désirant participer à ce marché peuvent contacter le comité des fêtes au : 05 53 61 95 26.



## • INSCRIPTIONS AUX TRANSPORTS SCOLAIRES 2019-2020

Au bureau de Sigoulès à l'adresse suivante : 25 Rue de la Mayade - 24240 Sigoulès  
05 53 61 90 36 - 06 45 44 59 57 - Mail: sits.sigoules24@gmail.com

Dates d'inscriptions du lundi 17 juin 2019 au vendredi 19 juillet 2019.

Lundi, mardi, jeudi, vendredi de 9 H à 12 H et de 14 H à 17 H

Bureau fermé pour les inscriptions le mercredi.

Téléphoner au syndicat avant le 17 juin pour prendre impérativement un rendez-vous.

Pour les inscriptions se munir :

- 2 photos par enfant.
- De 5 € à 10 € par famille en fonction du quotient familial.
- Document CAF (Quotient Familial)
- Dernier avis d'imposition
- Un moyen de paiement (chèque ou espèces)

Inscription avant le 20 juillet, après cette date 15 € de pénalité. 10 € facturés en cas de perte de la carte de transport. Possibilité de faire les inscriptions en ligne sur le site à partir du 3 juin : transports.nouvelle-aquitaine.fr



## • MELI'ARTS

Meliarts Association vous propose un Spectacle «Laissez-Moi Danser» à la salle du Foyer Club de Gardonne le Vendredi 14 Juin 2019 à 20 H.



## • VOLS DANS LE CIMETIÈRE

Suite aux doléances de certains de nos administrés, nous constatons que des vols de fleurs ou de plaques funéraires ont lieu dans le cimetière. Ces vols sont passibles d'amendes.

Une vigilance accrue, en multipliant les rondes de surveillance va avoir lieu.

Nous demandons aux personnes concernées de bien vouloir nous en informer si ces vols persistent.

## • ANIMATIONS DE LA COMMUNE



- Spectacle - Méli'Arts - 14 juin - 20 H
- Fête de la musique - Scène ouverte - 21 juin - 20 H à 23 H
- Fête de la Saint Jean - 22 et 23 juin
- Kermesse de l'école - AIPE et Enseignants - 29 juin
- Marché nocturne - Horizon 3000 (Complexe Fernand Mourgues) - 5 juillet - 19 H
- Soirée Musique-Tapas (Complexe Fernand Mourgues) - 19 juillet 20 H



*Parfois, il est plus facile de communiquer avec des animaux qu'avec des êtres humains.*

Informations Municipales  
JUN 2019

## • CHOEURS UNIS

Dimanche 23 juin 2019 à 15 heures à l'église, aura lieu le traditionnel concert de fin de saison des chœurs Unis de Gardonne.

Venez nombreux passer un bon moment en compagnie de notre chorale.



## • FÊTE DE LA MUSIQUE

Dans le cadre de la fête de la musique, une scène ouverte sera à disposition de tous (danse, musique, chant...) le 21 juin de 20 h à 23 h rue de l'ancien foirail.

Si vous souhaitez y participer ou si vous avez des suggestions pour cette soirée, merci de le faire savoir rapidement à la mairie de Gardonne par téléphone 05 53 23 50 70 ou par mail : mairie.gardonne@wanadoo.fr



## • ENTRETIEN DES TERRAINS

Nous vous rappelons que tous les propriétaires de terrains doivent les entretenir (fauchage, élimination de taillis, ronces).

Nous vous rappelons aussi que les haies ne doivent pas dépasser chez le voisin ou sur la voie publique et respecter les règles de hauteur de haie.

Ce sont des règles élémentaires de respect envers son voisinage.



## • RÉSULTATS DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES DU 26 MAI 2019

Inscrits : 1 022

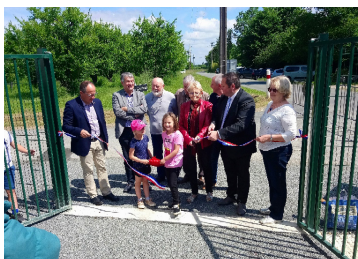
Votants : 595 - Blancs : 16 - Nuls : 22 - Exprimés : 557

Aubry Manon : 41 - De Prevoisin Robert : 0 - Camus Renaud : 0 - Marie Florie : 0  
Loiseau Nathalis : 109 - Traoré Hamada : 0 - Philippot Florian : 3 - Alexandre Audric : 0  
Bourg Dominique : 0 - Vauclin Vincent : 0 - Lagarde Jean Christophe : 9 - Glucksmann  
Raphaël : 28 - Germinon Yves : 0 - Helgen Gilles : 0 - Dupont Aignan Nicolas : 19  
Caillaud Sophie : 0 - Delfel Thérèse : 0 - Arthaud Nathalie : 7 - Brossat Ian : 22  
Asselineau François : 5 - Hamon Benoit : 22 - Tomasini Nathalie : 0 - Bardella Jordan : 190  
Corbet Cathy : 0 - Sanchez Antonio : 0 - Dieumegard Pierre : 0 - Chalençon Christophe : 0  
Lalanne Francis : 7 - Bellamy François Xavier : 25 - Jadot Yannick : 49 - Thouy Héléne : 12  
Bidou Olivier : 1 - Person Christian : 0 - Azergui Nagib : 0.

## • INAUGURATION DU CHÂTEAU D'EAU

Le samedi 25 Mai, il y avait effervescence au château d'eau de Gardonne. En présence de Mme Colette Veyssière Conseillère Départementale, M. Frédéric Delmarès Président de la CAB, Mme Denise Meynard suppléante du Député, de nombreux Maires et élus du secteur, M. le Maire et son Conseil Municipal inauguraient le château d'eau.

Mis en service en 1960, une réfection complète était nécessaire tant au niveau du génie civil, que de la machinerie, de la tuyauterie, l'électricité, l'informatisation, la télé surveillance ou encore la mise en sécurité.



Lors du discours inaugural, M le Maire a rappelé le coût de ces travaux s'élevant à 356 230 euros, avec un emprunt de 260 000 euros et de l'autofinancement pour le reste de la somme. Il a remercié les entreprises ayant oeuvré sur cet ouvrage, et en particulier l'entreprise Vigier, qui, déjà en 1960, avait construit le château.

M. le Maire a tenu à souligner que les lois, telles que la loi NOTRE et la loi MAPTAN contribuent à vider le territoire de tous ses services de proximité, et que par ces lois, à partir du 1er Janvier 2020, l'eau et l'assainissement seraient gérés par la CAB. Loin d'avoir un quelconque ressentiment envers la CAB, M. le Maire a rappelé l'importance des projets structurants pour notre territoire tels que le parc aqualudique, le projet cœur de ville ou encore le tourisme élaborés par la CAB. Toutefois les services tels que l'eau ou l'assainissement fonctionnaient parfaitement par une gestion communale ou syndicale, aussi M. le Maire a expliqué avoir fait de nombreux courriers aux élus de différents niveaux, mais que leurs réponses n'étaient pas à la hauteur de ses espérances.

Enfin, M. le Maire a rappelé qu'il y a 60 ans de cela, l'eau courante n'existait pas, et combien il était important de préserver ce bien rare et précieux que la nature nous a légué.

L'inauguration s'est clôturée par un apéritif afin de fêter dignement cet événement.



## • KERMESSE DE L'ÉCOLE - AIPE ET LES ENSEIGNANTS

Samedi 29 juin 2019; jeux à partir de 15 heures et spectacle des enfants à 18h30.

## • PISCINE MUNICIPALE

La piscine Municipale de Gardonne sera ouverte du 1er juillet au 31 août 2019 de 14H à 19H.

Prix d'entrée : 2,70 € adultes et 1,50 € enfants de moins de 15 ans.

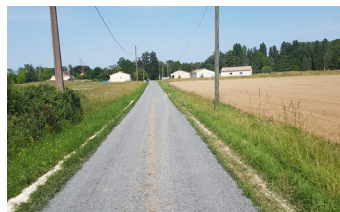
Pour les cours de natation, vous pouvez contacter directement les maîtres nageurs à la piscine au 05 53 27 90 67 à partir du 1er juillet.

En Juillet Michel Hontrichard : 06 72 44 42 35



## • TRAVAUX DE VOIRIE

Des travaux de voirie ont été faits par la CAB et la mairie de Gardonne, un revêtement bicouche a été fait afin de rendre le chemin du grand Cros plus roulant et plus agréable pour la circulation. Une somme de 13 811 € a été investie sur cette voie communale.



Le jeudi 9 mai à 20h30 se déroulait la réunion du conseil municipal.

- Demande de financement de l'école Saint Joseph au Fleix :  
Le conseil municipal ne souhaite pas participer au financement de cet établissement privé, la commune de Gardonne disposant d'une école primaire publique.

-Taux de promotion pour les avancements de grade :  
Le Conseil Municipal va soumettre au comité technique des taux de promotion à 100% pour les grades :  
- d'adjoint administratif territorial principal de 2ème classe.  
- d'adjoint territorial d'animation principal de 2ème classe.  
- d'agent territorial spécialisé des écoles maternelles principal de 2ème classe.

- Point Travaux château d'eau :  
Les travaux sont terminés et l'inauguration aura lieu le samedi 25 mai 2019 à 11h30.

- Point travaux locaux tertiaires :  
Les baies vitrées ont été posées.

- Point travaux commune :  
Des devis ont été demandés pour élaguer un arbre au niveau de la base de canoë.

- Nouveau règlement du cimetière communal :  
Le conseil municipal approuve le nouveau règlement présenté par Monsieur le Maire.

- Le tour de rôle pour les élections européennes est fait.



## • CAMPING

Depuis le 29 mai le camping municipal parc Servois est ouvert et ce jusqu'au 14 septembre 2019. Tél : 06 89 31 50 47



## • SERVICE CNI ET PASSEPORT

La commune de Gardonne est équipée d'un dispositif de recueil pour les cartes nationales d'identité et passeports.

Une fois le dossier constitué, vous devez prendre RDV au 05 53 23 50 70 aux horaires d'ouverture du service à savoir : lundi, mercredi et jeudi de 13h30 à 16h30 ou le mardi et vendredi de 9h00 à 12h30.

Pour obtenir la liste des documents à fournir, vous pouvez vous rendre en Mairie ou sur le site internet de la commune : [www.gardonne.fr](http://www.gardonne.fr)

Délais : A cette période, pour obtenir un RDV afin de déposer votre demande, comptez environ 8 semaines, puis pour la fabrication du titre comptez environ 4 semaines après le dépôt de la demande.